



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt trois et le 15 du mois de février à 18 heures 30, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la mairie, salle du conseil municipal.

Membres en exercice : 15

Membres présents : 12

Membres votants : 15 (3 pouvoirs)

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, Emmanuelle DUPUY , Stéphane FARGE , Alexandre TRONCHE, Nicolas TARDIF, Stéphane LARCIER, Murielle GENTE, Isabelle SEGUY, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD , DEVILLERS Dominique.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Stéphanie CISCARD (pouvoir N. TARDIF) Isabelle VIRONDEAU (pouvoir CH. CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir S. FARGE).

Secrétaire de séance : Stéphane FARGE

Date de convocation : 04 février 2023

DELIBERATION N° 2023.09 convention maîtrise d'œuvre Corrèze Ingénierie aménagement du parking de l'école

Monsieur le Maire présente le projet de convention de maîtrise d'œuvre établi par Corrèze Ingénierie pour l'aménagement du parking de l'école.

Il indique que la mission comprend les phases avant-projet, consultation des entreprises et suivi des travaux, opérations de réception incluses.

Le conseil municipal après délibération,

- Autorise à l'unanimité le maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre avec Corrèze Ingénierie
- S'engage à inscrire les crédits au budget 2023 pour la somme de 7545.13 €

Pour extrait conforme,
Christophe CARON, maire de MEYSSAC



Suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstentions	0